

Acte de 1674

1674

[Faint, mirrored handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is largely illegible due to fading and the condition of the paper.]

L'an Mil six
le premier jour



papier
cent
deniers.

Septante cinq
du mois de Janvier ay

paudeuam nou
Loud pouffij et dauid cartigan consulz modewnes
didit monfort ce devoit presante dominique
sinaze. Vieux habitain dudit monfort quy adict
que ce Louddhuy estam souly la halle publique
dud monfort sur laquelle est la maisoy comme
dud monfort et paudam que led habitand estoit
assamblee cy ladite maisoy comme pour proceder
a ledlection consulaire de void de void consuls
led sinaze paclam avec certain habitand
du consulat quy avoit este obtenu par vital
broquemille dict pivoy et de sa minorite pour
exercer ladite charge led sieur chevalier de vives
et de lauday soy forse ce devoit deted sur led
sinaze et luy auoir donne plusieurs soufflet
et ensuite led deladisy avoit mid la main
a l'eyer pour le maltraiter ce quy l'avoit
oblige de soy fuir dequoy ce plaint et demande
Justice offsam d'administrer temoign ne
sachant signer dequoy auoir dresse le presant
verbal contenam plainte aud aud monfort
led ay et sou du

Donné en

consul

J. Cartigan consul